

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 15-11-2016

Les membres du conseil d'administration sont accueillis par M.P. Luciani, principale, qui les remercie de leur présence.

Sont excusés : Anne Brugnera, (Métropole de Lyon), Nathalie Rolland Vannini (Ville de Lyon) et Kamel Saïdi, principal adjoint.

La principale déclare la séance ouverte à 18h08

20 personnes sont présentes. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut se tenir.

1) Installation du Conseil d'Administration et des autres instances de l'établissement

Il est procédé à l'installation des différentes instances de l'établissement (*Annexes 1 à 7*)

- Commission permanente,
- Conseil de discipline,
- Commission éducative
- Conseil de la Vie Collégienne,
- Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- Commission Hygiène et Sécurité,
- Commission d'appel d'offres,

Des précisions sont apportées sur les différentes instances.

2) Examen de l'ordre du jour et désignation d'un secrétaire de séance

Désignation du secrétaire de séance : Mme KHADLY Ilham

La principale propose que l'examen du règlement intérieur du conseil d'administration soit ajouté à l'ordre du jour.

Vote : l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

3) Règlement intérieur du conseil d'administration (*Annexe 8*)

Les membres du conseil d'administration sont invités à prendre connaissance du règlement intérieur, obligatoire pour la bonne tenue de cette instance

La principale souligne les points importants du règlement intérieur et précise qu'un parent dont l'enfant ne serait plus élève au collège peut assister au CA de septembre (dernier CA avant renouvellement des membres). L'article 6 précise que le CA doit se réunir au moins 3 fois dans l'année. Au collège Gilbert DRU, il se réunit 5 fois en général.

4) Procès verbal de la réunion du 29 septembre 2016

La principale reprend les différents points du compte-rendu du CA du 29 septembre 2016 et soumet le compte-rendu au vote.

Vote : le compte rendu de la réunion du 29 septembre 2016 est adopté à l'unanimité

5) Questions financières

- Tarifs de location des salles (*Annexe 9*)

La principale explique que ces nouveaux tarifs sont présentés dans un souci d'harmonisation avec ceux préconisés par le rectorat ; il s'agit donc de modifier les tarifs de location de salles votés au CA du 27 juin 2016.

Vote : la proposition de modification des tarifs est adoptée à l'unanimité.

- **Budget 2017 (Annexes 10, 10 bis et 10 ter)**

La dotation globale de la collectivité territoriale de rattachement (Métropole de Lyon) s'élève à 118 793€. Ce montant est réparti entre les activités pédagogiques (21 786€) et le service « Administration et logistique » (97 007€).

La principale indique que le budget est construit avec l'objectif de répartir les crédits pour répondre au mieux aux besoins des élèves et de l'établissement.

Pour les crédits d'enseignement, les équipes seront invitées à faire remonter leurs projets d'achats prioritaires.

Dans le service « Activités Pédagogiques », on retrouve les crédits d'enseignements, les crédits destinés au CDI mais également toutes les subventions versées par la collectivité de rattachement et par l'Etat.

Madame Khadly, adjointe-gestionnaire, apporte des précisions sur le service Administration et Logistique (ALO). Elle explique le reversement de la société Mille et un repas pour l'usage de l'eau, de l'électricité et du gaz.

Dans ce service figurent également des frais incompressibles (affranchissement, téléphone, assurance, contrats de maintenance...). Les travaux d'entretien sont à la charge de l'établissement, d'où la somme de 4000€ affectée à cette activité.

Le service « Vie de l'élève » inclut la dotation allouée aux enseignants référents ainsi que les subventions versées au titre du CESC.

Concernant les bourses, Madame Khadly indique que 205 demandes lui sont parvenues cette année, un nombre sensiblement équivalent à celui de l'année scolaire précédente.

Vote : le budget est adopté à l'unanimité

6) Questions pédagogiques

- **Projets de voyages et sorties**

Le tableau des sorties et voyages pour l'année scolaire 2016-2017, examiné lors de la précédente réunion du conseil d'administration, est complété par un voyage en Italie, un échange avec Shanghai et une sortie au cinéma pendant le festival du film ibérique

- **Voyage en Italie (Annexe 11)**

Le voyage concerne les élèves latinistes et hellénistes de 4^{ème} et de 3^{ème} (48 élèves).

Il est précisé que les élèves qui étudient aussi le chinois se verront proposer un échange à Shanghai et ne pourront donc participer au voyage en Italie, sauf demande exceptionnelle des parents.

La principale commente le tableau comparatif des voyagistes consultés : Thalassa et La ligue de l'enseignement. La proposition de Thalassa paraît être plus intéressante car elle inclut la présence d'un guide pendant tout le séjour et pas seulement pour les visites de musées ou sites historiques.

Les enseignants organisateurs vont proposer des actions dans le cadre du FSE pour réduire la participation des familles.

Les représentants des parents d'élèves regrettent que tous les élèves ne partent pas au moins une fois pendant leur scolarité au collège.

Il est convenu que cette question devra être mise à l'étude dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement.

Il est procédé à deux votes successifs pour choisir le voyagiste :

Thalassa : 18 pour / 2 abstentions

Ligue de l'enseignement : 18 contre / 2 abstentions pour

Le budget du voyage, avec Thalassa comme partenaire, est soumis au vote.

Vote : le budget du voyage est adopté à l'unanimité

○ Échange avec Shanghai (Annexe 12)

La principale présente le projet d'échange avec une école secondaire de Shanghai, qui s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat.

Il concerne 17 élèves de 3^{ème} étudiant le chinois depuis la 6^{ème}.

Les principaux objectifs de cet échange sont la maîtrise de la langue écrite, l'amélioration du niveau d'expression orale et l'adaptation à la vie dans un pays étranger de culture très différente.

Le séjour en Chine des élèves du collège aura lieu en avril (départ entre le 6 et le 9 avril) et durera une dizaine de jours.

Les membres du CA prennent connaissance du budget de l'échange et il est procédé au vote

Vote : le budget de l'échange est adopté à l'unanimité

○ Festival du film ibérique (Annexe 13)

Mme CHARLETOUX présente en quelques mots la sortie au cinéma le Zola pour participer au festival du film ibérique, qui propose un large choix de films espagnols sous-titrés adaptés aux collégiens. La programmation n'est pas encore connue à ce jour.

Vote : la participation demandée aux familles (3€) est approuvée à l'unanimité

• Information sur le recrutement de personnes effectuant un service civique

Le collège a été autorisé par la DSDEN à recruter 2 personnes effectuant un service civique (contrat de 30h) pour des missions d'aide aux devoirs, d'animations pendant la pause déjeuner (sport, foyer), d'accompagnement pour les sorties et de participation à des projets d'éducation à la citoyenneté..

Les recrutements sont en cours mais le collège rencontre quelques difficultés car il y a peu de candidatures transmises par la DSDEN.

• Présentation des résultats de l'enquête DIÈSE (Annexe 14)

La principale présente l'enquête intitulée « Dispositif Informationnel des Environnements de Santé des Elèves », qui s'appuie en un questionnaire anonyme rempli en ligne pour les élèves (renseigné sur le temps scolaire) et constitue un très bon outil de travail pour le CESC.

Elle projette et commente le diaporama réalisé par M. Saïdi, principal adjoint.

• Bilan de l'exercice de mise en sûreté du 11 octobre (Annexe 15)

La principale rappelle qu'un exercice attentat/intrusion a été organisé le 11 octobre 2016.

Elle expose le bilan qui a été transmis à la DSDEN et donne quelques précisions, tirées des fiches remplies par les personnes ayant pris part à l'exercice (enseignants, autres personnels et parents).

7) Questions diverses

- La principale lit les questions des élus des parents d'élèves PEEP :

- À quoi correspond exactement la rubrique dans Pronote "Dernières compétences évaluées"

Comment est-elle renseignée et exploitée ?

Les codes couleurs sont-ils à mettre en correspondance avec les 4 niveaux de maîtrise des compétences du socle commun du cycle qui donneront lieu à la notation de la partie contrôle continu du nouveau DNB ?

Suite à un changement impromptu de paramétrage du logiciel Pronote les parents ont eu accès à des rubriques réservées aux enseignants et à des informations qui ne leur étaient pas destinées.

L'évaluation par compétences est en cours d'expérimentation.

- Pour le DNB 2017, quelles sont les modalités du contrôle continu ?

Les notes sur vingt que les élèves de 3e recevront dans chaque matière compteront-elles encore pour l'obtention du brevet ?

Le contrôle continu existe toujours.

Les notes obtenues tout au long de l'année de 3^{ème} contribueront à alimenter le bilan des compétences du socle commun : 8 domaines sont évalués et, pour chacun, 4 degrés de maîtrise sont possibles (10 à 50 points).

Cela se traduira par une note sur 400, au titre du contrôle continu

Les épreuves finales (une épreuve orale et deux épreuves écrites) seront notées sur 300 (100 points chacune).

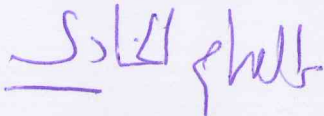
Il faudra avoir obtenu 350 points pour être déclaré admis.

- Les parents d'élèves souhaitent qu'une information soit faite à tous les parents d'élèves de 3^{ème} sur les nouvelles modalités du DNB.

Une information sera diffusée aux parents lors des inscriptions au DNB

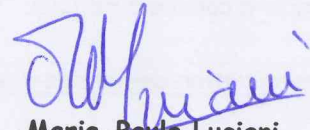
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h01.

Le secrétaire de séance



Ilham Khadly

La présidente du conseil d'administration



Marie-Paule Luciani